

Avancement des projets- Mesure 1.4 - Portrait plein air

Le 10 novembre 2023

Le 10 janvier 2023 Loisir et Sport Montérégie avait le plaisir d'annoncer les projets qui ont été retenus par le comité de concertation de la mesure 1.4, action 7, de la politique gouvernementale de prévention en santé. L'objectif de cette mesure est de soutenir les milieux scolaires qui désirent réaliser des actions favorisant un mode de vie physiquement actif chez les élèves des niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Parmi les projets retenus, celui du portrait plein air a démarré et voici un aperçu de l'avancement de celui-ci.

D'abord, le projet du portrait plein air a été confié à M. Loïc Pulido, professeur au Département des sciences de l'éducation et directeur au Consortium régional de recherche en éducation de l'Université du Québec à Chicoutimi. L'objectif du portrait plein air est double. Premièrement, faire un portrait des pratiques d'enseignement à l'extérieur, au primaire et au secondaire en Montérégie, en mettant en relation ces pratiques avec l'activité physique qu'elles entraînent chez les élèves. En second plan, identifier des leviers pour permettre aux enseignants d'aller davantage à l'extérieur.

Le travail à mettre en place se fera en deux étapes. La première étape sera la réalisation d'une **enquête à destination de personnes qui enseignent à l'extérieur**. Un questionnaire sera élaboré et portera sur les pratiques, les lieux, les équipements, la formation reçue, l'activité physique associée aux sorties. Les personnes répondantes seront contactées, notamment par l'entremise de différentes tables de concertation préoccupées par la santé, par des conseillers pédagogiques et par les réseaux sociaux. Le questionnaire sera l'occasion de demander à celles et ceux qui le souhaitent de s'impliquer davantage en participant à une ou des rencontres pour des entretiens approfondis ou des observations en classe. La deuxième étape du projet sera la réalisation **d'entretiens approfondis auprès de personnes qui n'enseignent pas à l'extérieur**, alors que leur contexte d'exercice le permet. Dans un premier temps, des établissements scolaires dans lesquels de l'enseignement à l'extérieur se donne par plusieurs enseignants seront identifiés. Les enseignants de ces établissements qui ne vont pas à l'extérieur seront invités à participer à un entretien approfondi qui portera sur les leviers qui pourraient leur permettre d'aller davantage dehors.